Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20261109-79_11_2026-DE

Feuillet n°
Paraphe :

Mairie d'OUESSANT – 29242 OUESSANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 9 novembre à 17h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence du Maire David QUANTIN.

Etaient présents, David QUANTIN, Olivier LE GALL, Cédric CAÏN, Thiphaine DAVID, Jean GOUZIEN, Christophe MONTFORT, Gwenaëlle LOUËT, Marina MITH, Tiphanny PETTON, MINIOU Marie-Noëlle, Lydia ROLLAND
Absents excusés : Marie-Paule STÉPHAN, Rachel GRÜNWEISER, Jean-Patrice BERNARD, Joël RICHARD
Ont donné procuration : Marie-Paule STÉPHAN à Olivier LE GALL, Rachel GRÜNWEISER à Cédric CAÏN, Jean-Patrice BERNARD à Christophe MONTFORT, Joël RICHARD à Lydia ROLLAND
Secrétaire de séance : Christophe MONTFORT
Date de convocation : 4 novembre 2026
Date de transmission au contrôle de légalité : 13 novembre 2026
Date d'affichage : 13 novembre 2026

N° 79-11-2026 – FONDATION DU PATRIMOINE – CONVENTION DE FINANCEMENT « MESURES CONSERVATOIRES ÉGLISE »

Rapporteur : M. le Maire

La Fondation du Patrimoine est une fondation dont le but est de collecter des dons pour la rénovation de biens patrimoniaux.
Il est proposé de signer une convention de financement avec la Fondation du Patrimoine, pour les mesures conservatoires de l'église.
Cette convention a pour objet de définir les conditions et modalités d'attribution d'une aide financière de la Fondation du patrimoine destinée à soutenir le projet de sauvegarde de l'église Saint-Pol-Aurélien, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune et qui fait l'objet d'une campagne de collecte de dons lancée par la Fondation du patrimoine, signée le 9 mars 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de financement pour les travaux de mesures conservatoires de l'église.

contre	abstention	pour	Votants
0	0	15	15

Le secrétaire de séance,
Le conseiller municipal,
Christophe MONTFORT,

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
David QUANTIN,

MAIRIE D'OUESSANT (29242 Finistère)

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)